

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest que lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 1^{er} juin 2020, à 19h00, au Centre Communautaire situé au 2081, chemin Way's Mills, le conseil entendra la demande de dérogation mineure numéro 2020-02-DÉRO (arrêté 2020-033 du 7 mai 2020).

Dérogation mineure numéro 2020-02-DÉRO

114 chemin Madore, lot 4 271 812, zone A-3

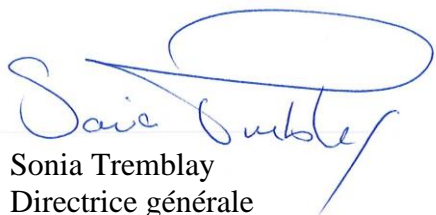
Nature et effets de la demande

Le projet consiste à construire un nouveau garage. Celui-ci serait bâti à l'emplacement actuel de la grange, qui elle serait démolie. Malgré cela, la superficie maximale des bâtiments accessoires par lot excéderait la limite permise par le règlement de zonage 225-2012, chapitre 5, article 5.2.1.

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée, rendrait conforme ce projet.

Compte-tenu des mesures à prendre afin de prévenir toute propagation de la COVID-19 (tenu du conseil municipal à huis clos), toute personne intéressée par cette demande est invitée à transmettre par écrit, à la directrice générale secrétaire-trésorière, leurs observations et leurs commentaires, **au plus tard le 1^{er} juin 2020** par courriel à barnston.ouest@xittel.ca ou en les déposant dans la boîte de courrier du bureau municipal (741, chemin Hunter).

Donné à Barnston-Ouest, ce 12 mai 2020.



Sonia Tremblay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière